

# Gestion différenciée

De quoi s'agit-il ? C'est tout simplement une meilleure gestion et valorisation des milieux naturels.



Vétheuil s'est inscrit dans cette démarche grâce à la mission "Nord Nature Chico Mendès" pilotée par le Parc Naturel du Vexin Français et aussi grâce à la volonté des élus municipaux conduits par Thierry Dubois.

La première mission de NN Chico Mendes a été de conduire un diagnostic de la situation du village en étudiant les caractéristiques des espaces publics communaux et la superficie de ces différents espaces.

L'un des buts de la mission était de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement : enjeux importants. Par exemple, l'érosion de la diversité biologique et la dégradation de la qualité de la ressource en eau. L'ensemble du territoire de la commune, talus, bas cotés de route, chemins ruraux, sentes, ruelles, cours, stade, berge, rus et également les massifs, plates bandes, poteries fut étudié.

Les premières expériences ont été lancées très vite dès novembre 2008 avec pour conséquence, un arrêt total des désherbants chimiques. 10 ans plus tard, la commune peut s'enorgueillir d'avoir été l'une des premières à cesser toute utilisation de produits phytosanitaire alors que la loi Labbé n'a interdit le recours aux pesticides que depuis le 1er janvier 2017.

Cela se traduit concrètement par des fauches et des tontes plus espacées dans le temps et moins généralisées, une recherche d'esthétisme dans la méthode de tonte, des massifs plus soignés dans certaines rues et ruelles, l'acceptation de touffes d'herbes folles ici et là et surtout changer le regard des habitants sur le monde végétal qui nous entoure.

Cela entraîne une augmentation sensible des interventions mécaniques et manuelles. Il convient également de différencier les espaces à entretenir en plusieurs zones sur le territoire. Tâche que les techniciens de la commune mènent à bien suivant un plan précis.

Les 5 zones définies sont les suivantes :

- Zone de prestige : le village, ruelles, mairie
- Gestion semi-intensive : entrées du village, talus de routes
- Gestion extensive : bord de Seine
- Gestion naturelle : berges de Seine, berges de rus
- Gestion spécifique : cimetière, terrains de sport

Documents

[Gestion différenciée - carte du diagnostic](#)

[Gestion différenciée - carte du plan de gestion](#)